



Bulletin d'information

n° 1
Août 2008

SOS Ecoles de Montagne

Association 1901 œuvrant pour la défense et la promotion des établissements publics scolaires de la zone de montagne de la Hte-Garonne.

Monsieur l'Inspecteur,
On a déjà donné !

LETTRE
OUVERTE à
L'INSPECTEUR
D'ACADEMIE

En fait, Monsieur l'Inspecteur, votre principale erreur a-t-elle peut-être été d'oser fermer des classes 10 jours après la rentrée de septembre dernier. Ca ne s'était jamais fait. D'accord, nous nous sommes faits avoir sur ce coup-là. Nous avons été tellement surpris que nous n'avons pas su réagir.

Mais ce que vous avez aussi gagné, c'est de nous réveiller. Merci donc Monsieur l'Inspecteur.

Parce que, quand en février on a entendu dire que vous alliez encore remettre ça, on a su se bouger ...

Pour ne pas les dénoncer, ce sont ceux du RPI de Cazeaux / Oo qui ont commencé à sonner l'alarme pendant les vacances de février en interpellant les vacanciers de passage.

Le 11 mars, nous étions plus de cent réunis à Luchon : des parents et enseignants (nous avons les noms) en colère face aux menaces de fermetures de classes, d'options ou de baisse de dotation globale horaire. Quelques St-Béatais s'étaient joints aussi.

Alors nous avons décidé de manifester tous ensemble le 22 mars, à Chaum et à Luchon, symboliquement, les uns soutenant les autres. Le même jour, les Aspétois faisaient savoir qu'ils avaient les mêmes soucis, les mêmes revendications.

C'est là que nous avons marqué un premier point.

Les menaces imminentes sur les écoles de nos cantons ont été suspendues. Mais oh surprise ! Nous ne sommes pas rentrés dans le rang. Bien au contraire, nous ne nous sommes pas satisfaits de ce dénouement provisoire.

Le 3 avril, l'association SOS Ecoles de Montagne était créée pour défendre et promouvoir les établissements publics scolaires en zone de montagne.

Aujourd'hui, en si peu de temps, nous regroupons déjà plus de 200 adhérents, dont 11 collectivités. 48 conseils municipaux ont pris des délibérations réclamant la reconnaissance de nos zones de montagne par l'Education Nationale. Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous ne pourrez plus faire ce que vous voulez, et encore moins n'importe quoi. Nous exigeons une solution durable pour éduquer nos enfants sereinement. Pour nous, c'en est maintenant fini d'avoir à barrer des routes chaque printemps pour s'opposer à vos lubies, à vos dictats. Vous ne pourrez plus continuer à nier qu'il y a des montagnes dans la Hte-Garonne et qu'elles ont encore des habitants.



Nous contacter



SOS Ecoles de Montagne
Siège social

Mairie

31110 Juzet-de-Luchon



ecolesmontagne@laposte.net



<http://ecolesdemontagne.blogspot.com>

Ca se passe comme ça en Ariège ...

Dans le premier degré, pour décider d'une ouverture ou d'une fermeture de classe, il existe un barème spécifique reconnaissant trois types de zones :

- zone de haute montagne (définie par l'arrêté préfectoral du 18 avril 1990)
- zone urbaine : villes de plus de 2 500 habitants
- zone rurale

La taille des écoles (nombre de classes) est également prise en compte.

Ca se passe comme ça en Haute-Garonne ...

Aucune spécification reconnue pour les zones rurales ou de montagne.

Pour tout le département, la règle officielle de base est la même : 30 en maternelle et 27 en élémentaire.

Mais en réalité, c'est un système sans aucune règle qui est appliqué. C'est le royaume du cas par cas, donc de celui qui a des relations ... ou de celui qui crie assez fort. C'est l'exemple type de ces sociétés qui favorisent les plus malins et les plus mordants et qui écrasent les plus faibles. Et nous n'en voulons pas.

Ce n'est quand même pas rien ...

En seulement 10 ans, de 1988 à 1998 :

- **Plus de la moitié** des communes de l'arrondissement de St-Gaudens qui avaient encore une école ... l'ont perdue !
- La distance séparant un enfant commingeois de son école a **plus que doublé** !

Mais oui Mr l'inspecteur d'academie, je vous assure, ce sont des montagnes.



SOS Ecoles de montagne organisera à l'automne deux spectacles pour enfants afin de faire connaître l'association. Soyez à l'affût pour savoir où et quand !

CONTACTS LOCAUX

Peu à peu, l'association s'étoffe et se structure.

Ci-dessous, la liste de nos contacts locaux dans les différents établissements. Il reste quelques endroits où nous n'avons pas encore de représentants. Merci donc d'ouvrir vos carnets d'adresses et nous mettre en relation avec des personnes susceptibles d'être intéressées. (ecolesmontagne@laposte.net). **Il est important que nous puissions rapidement tisser des liens couvrant l'ensemble des cantons.**

Primaire

Saint-Mamet : Pas de représentant

Montauban-de-Luchon maternelle : Pas de représentant

Montauban-de-Luchon élémentaire : Mme Christine Nestier

Bagnères-de-Luchon maternelle : Mme Valérie Engelman

Bagnères-de-Luchon Place du marché : Mme Sabine Lafont & Mme Isabelle Gimenez

Bagnères-de-Luchon Rue Hortense : Mme Patricia Viala

R.P.I. Cazeaux/Oo : Mme Emilie René

Fos : Mme Caroline Nadau

Marignac : Mme Julia Longares & Mme Marie-Thérèse Mounier

Cierp-Gaud : Mme Nathalie Guiard

Saint-Béat : M. Sylvain Bordes & Mme Bernadette Martin & Mme Evelyne Auban

Sengouagnet : Mme Florise Ordroneau & Mme Sophie Etchecopar

Aspet : Mme Christelle Journet & Mme Sophie Dos Santos

R.P.I. Encausse/Soueich : Mme Johanna Ferat

R.P.I. Estadens/Ganties/Couret : Pas de représentant

Izaut-de-l'Hôtel : Mme Sonia Dulieu

R.P.I. Arbas / Castelbiague / Montastruc-de-Salies / Rouède : Pas de représentant

Secondaire

Collège d'Aspet : Mme Brigitte Finart

Collège et lycées de Bagnères-de-Luchon : Pas de représentant

Collège de Saint-Béat : M. Philippe Mascaro

Val d'Aran

Mme Lucia Mas

Au collège de St-Béat, on ferme la section européenne espagnole. Vue la distance avec la frontière ... cherchez l'erreur !

La décision de fermeture émanant autoritairement du Recteur, nous nous sommes adressés plus haut, à savoir directement à l'Elysée. Le Directeur de Cabinet a accusé réception de notre requête, nous assurant qu'elle avait été prise en compte et qu'il la transmettait à Xavier Darcos. Il lui demande de nous tenir informés des suites qu'il compte y donner. A ce jour, rien de nouveau de ce côté et, pourtant, la rentrée s'approche.

CHARTRE SUR L'ORGANISATION DE L'OFFRE DES SERVICES PUBLICS ET AU PUBLIC EN MILIEU RURAL

« ... Dans le cas de la carte scolaire et à compter de la rentrée 2007, les autorités académiques informeront en outre les exécutifs locaux concernés, deux ans avant les projets d'ouvertures ou de fermetures de classes du 1er degré. ... » *(Tiens donc ? Menteur !)*

Demande d'une table ronde

Nous avons interpellé le Préfet et l'Inspecteur d'Académie pour demander à les rencontrer, accompagnés des élus locaux. Il s'agit pour nous d'arriver rapidement à :

- la définition d'une politique claire d'organisation de l'offre du service public d'enseignement dans nos régions ;
 - la clarification de critères stables des moyens mis en œuvre ;
- le tout en cohérence avec notre spécificité géographique de région de montagne.

Pour l'instant, seul le Préfet a répondu à nos différents courriers. Il nous assure de sa compréhension et demande à l'Inspecteur d'Académie de faire rapidement des propositions, s'engageant à nous en tenir informés.

Silence radio complet par contre du côté de l'Inspecteur d'Académie. Ça frise le dédain, malgré 3 courriers de plus en plus insistants de notre part. Pour un haut responsable de l'Education, ça laisse à désirer ...

On ne s'y habituera pas. Il est quand même dommage que, pour se faire entendre, il faille se mettre en colère.

Qu'à cela ne tienne, s'il ne veut pas le faire, nous l'organiserons nous-mêmes cette table ronde !



Autocollant

Il est sorti. Il est beau. Il va permettre de nous reconnaître entre nous (c'est sympa) mais aussi bien sûr à nous faire reconnaître, à montrer l'importance que nous attachons au maintien de la qualité de l'offre du service public de l'enseignement, même dans les zones reculées de montagne. Il a commencé à circuler.

Chaque adhérent en reçoit automatiquement un exemplaire.

On peut s'en procurer d'autres (1 € l'unité) en les commandant sur le blog ou par courrier (envoyez votre paiement avec une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse à : SOS Ecoles de Montagne - Mairie - 31110 Juzet-de-Luchon).

Des dépôts seront prochainement installés dans les principales mairies et chez quelques commerçants.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute proposition de diffusion.



**Samedi 31 mai
à St-Béat**
Du travail de pro ...
grâce à l'association Otagraff



Comment fermer une classe en toute discrétion

L'Inspecteur d'Académie vient d'innover en testant une technique diaboliquement efficace. Personne n'y a rien vu.

Dans les grosses communes (« grosses » ce sont celles ayant plus d'une école), il a compté cette année le nombre total d'élèves de la commune et non plus par école(*). Il n'a plus eu, alors, qu'à faire des groupes fictifs de 30 élèves pour les maternelles (ou 27 pour l'élémentaire).

Tournicoti... tournicoton ... et que constate-t-on ? 75 !!! Horreur ! Son prédécesseur aurait ainsi déjà pu économiser 75 classes !

Joli coup non ?

Et avec une cerise sur le gâteau en prime. C'est aux maires qu'il incombe d'assumer les conséquences de cette « modernisation » en ayant à choisir eux-mêmes dans quelles écoles les classes fermeront. C'est pas fort ça ?

Il appelle cela lui-même la **globalisation des effectifs et des capacités d'accueil**. Il va de soi qu'il n'agit que « *dans un souci d'une gestion rigoureuse et transparente des moyens d'enseignement* ».

A SOS, nous n'en doutons pas. La seule chose, c'est que ... si ça a pu marcher une fois, nous espérons quand même qu'il ne lui viendra jamais à l'idée d'étendre ce raisonnement à d'autres niveaux ... d'un canton ... de montagne par exemple ...

* Mince, il a oublié d'y ajouter les élèves des écoles privées ! Étonnant, non ?

**Plus de 200 adhérents en 3 mois !
Et alors ? C'est tout ?**

Rentrée scolaire dans le primaire Harmonisation ... ou pagaille ?

Droit dans ses bottes. Malgré les demandes insistantes émanant de tous côtés, Xavier Darcos ne reportera pas son projet de réorganisation de la semaine scolaire.

Une chose certaine, c'est que le jour de la rentrée sera dans toute la France le mardi 2 septembre.

L'autre certitude, c'est que plus aucune école n'aura cours le samedi matin.

Pour le reste, autant se préparer à tous les cas de figure.

Certaines écoles fonctionneront sur 8 demi-journées ... d'autres sur 9 avec classe le mercredi matin.

Les élèves « bénéficieront » (?) de 2 h de moins d'enseignement par semaine, passant de 26 à 24 h. Mais ceux éprouvant des difficultés (lesquelles ?) seront pris en charge 2 h de plus. Du coup, quelques écoles ont choisi de finir la semaine le vendredi à 15h, d'autres décaleront la fin de la journée d'une ½ h, d'autres ne changent rien ... Par endroits, le soutien sera organisé en fin de journée après le départ des autres élèves... ailleurs, avant la reprise de l'après-midi ... ou le vendredi quand ceux qui n'ont pas de difficultés seront déjà en WE ...

Les communes qui en ont les moyens étendront les horaires de garderie ... ou pas ...

Et bonjour le casse-tête pour l'organisation des transports scolaires pour tous, en difficulté ou non, et l'éventuelle harmonisation avec ceux du secondaire dans les zones rurales.

Comment ? Vous n'êtes pas au courant des horaires de votre enfant pour l'an prochain ? Ne vous inquiétez pas, les enseignants non plus, ou pas tous. En effet, l'inspection n'a pas réussi à contacter toutes les écoles avant les vacances !



Bulletin d'adhésion

Vous pouvez adhérer directement sur le blog ou par le moyen de ce bulletin à compléter et retourner, accompagné du règlement en espèces ou en chèques (à l'ordre de « SOS Ecoles de Montagne »), à l'adresse suivante : SOS Ecoles de Montagne – Mairie - 31110 Juzet-de-Luchon

Je désire adhérer au titre de :

Membre : ☐ 5 € (particulier) ☐ 20 € (personne morale, collectivité)

Membre de soutien : ☐ 20 €

Membre bienfaiteur : ☐ €

Nom, Prénom :

Adresse :

.....

Tél : Adresse courriel :

J'autorise « SOS Ecoles de Montagne » à publier mon nom au titre de soutien. Oui ☐ Non ☐

Fait à le
Signature